

**COMITE DES PROGRAMMES**  
**le vendredi 31 mars 2006**  
**compte-rendu**

Présents : Serge Bonhomme (invité, responsable Atelier de Nice), Daniel Bonneau (Président du Comité des Programmes), Alain Brillet (ARTEMIS), Jacques Colin (Directeur de l'O.C.A.), Jean-Baptiste Daban (LUAN), Maurice Furia (GEMINI), Jean-Michel Grisoni (O.O.V.), G. Lelièvre (MRCT), Etienne Markt (invité, Directeur du Patrimoine Immobilier), Xavier Martin (invité, responsable Atelier de Calern), Françoise Perrier (MRCT), Jean-Pierre Rivet (CASSIOPEE), Alain Roussel (Responsable du Service de Mécanique), Jean-Paul Roux (Réseau des Mécaniciens).

Absents excusés : Jean-Claude Bernard (INLN), Robert Mus (invité, responsable des Services Financiers), Etienne Ruellan (Géoscience Azur).

Secrétaire de séance : Dominique Cruzalèbes.

---

Ordre du jour :

- Présentation du Service Mécanique Mutualisé
- Budget
  - La mutualisation
  - 2005
  - 2006
- Les demandes de travaux 2005
  - La répartition par laboratoire
- Les demandes de travaux 2006
- Les moyens de fabrication
- La suite de l'aménagement des locaux de Nice
- Personnels
  - Les départs à la retraite
  - Les demandes de postes
  - Les postes détachés
- Questions diverses

---

## **1 – Présentation du Service Mécanique Mutualisé (S2M) – Alain Roussel**

L'organigramme du Service Mécanique Mutualisé se restreint aux personnels mécaniciens prototypistes. En l'absence d'un véritable bureau d'études mutualisé, les études mécaniques sont essentiellement effectuées dans les laboratoires, mais Jean-Paul Roux souligne qu'une synergie directe entre les ateliers et le bureau d'études est nécessaire. Il apparaît souhaitable qu'à terme, le bureau d'études devrait faire partie du S2M.

Jacques Colin signale les mêmes difficultés en ce qui concerne les laboratoires d'optique et d'électronique ainsi que pour l'informatique et le Mésocentre pour lesquels une restructuration est en cours de réalisation dans le cadre de la préparation du prochain contrat quadriennal.

Alain Roussel constate que les ingénieurs du bureau d'études sont recrutés sur des emplois de courte durée (CDD – CAE...), ce qui ne favorise pas l'effet de mémoire et implique le manque de traçabilité. Les membres du bureau d'études ne sont pas assez nombreux.

## **2 – Budget.**

2-1. La mutualisation

Alain Roussel estime le temps de travail à passer sur les demandes à 30 heures par semaine par agent. A cela il faut ajouter la gestion et les études réalisées sur les demandes. Jean-Paul Roux mentionne que ce temps de travail est tout à fait comparable à celui fourni dans les petites entreprises privées de mécanique générale.

Au niveau des réajustements de crédits, Robert Mus, responsable des Services Financiers, voulait facturer les laboratoires une fois par semestre. Chaque demande implique l'achat de matières premières et d'outillages, ce qui nécessite des crédits importants sur le budget de fonctionnement du S2M. Jacques Colin demandera à Robert Mus de réaliser les réajustements tous les trimestres pour que le S2M puisse fonctionner sur les deux sites.

En ce qui concerne le budget d'équipement, Jean-Paul Roux insiste sur l'importance d'établir une programmation pluriannuelle des opérations de mise à niveau et d'évolution des équipements des ateliers.

## 2-2. 2005

Les recettes facturées en 2005 s'élevaient à 7 790 € et seulement 4 550 € ont été perçus. Pour 2006, il y a déjà 5 190 € à percevoir ce qui représente un total de 8 430 € dus.

## 2-3. 2006

Le budget prévisionnel 2006 était de 15 000 € et seulement 10 000 € de crédits ont été ouverts.

## 3 – Les demandes de travaux 2005.

### 3-1. La répartition par laboratoire

De grosses demandes ont été réalisées pour le Département GEMINI et le laboratoire d'Astrophysique de l'UNSA. Certaines n'ont pas pu être honorées faute de temps. D'autres nécessitant trop d'heures comme SIRIUS (600 heures) ont été négociées en sous-traitance (300 heures).

## 4 – Les demandes de travaux 2006.

Les demandes qui n'ont pu être achevées en 2005, ont basculé sur l'exercice 2006.

Les travaux en cours à Calern dans le cadre de l'opération T2000 demandent beaucoup d'intervention sur site non sous-traitables.

L'absence d'un classement clair des demandes par ordre de priorité scientifique au sein de chaque laboratoire ne facilite pas la prise en compte des demandes de réalisation par le service de mécanique.

Actuellement, l'atelier de Calern est saturé.

En attendant le redémarrage de l'atelier de Nice, il faut prévoir de sous-traiter des fabrications pour diminuer la charge de travail des agents du site de Calern.

La prochaine remise en route de l'atelier de Nice permettra de prendre en compte les demandes extérieures absentes début 2006.

3 critères de sélection des demandes sont envisagés :

- Mise en attente des demandes dont les études n'ont pas été faites,
- Prise en compte des demandes d'intervention sur site,
- Recherche éventuelle de fabrication extérieure (atelier d'observatoire, sous-traitance dans le privé) pour les autres demandes.

Tout ce qui est au stade d'études se trouve décalé dans le temps – les demandes sont enregistrées mais en attente.

Des études seront faites par un Assistant Ingénieur (sur un poste CDD de 4 à 6 mois). Un autre Assistant Ingénieur est souhaité pour la Coupole MEO (sur un CDD d'un an), mais il n'y a pas de candidat actuellement.

Le problème des contrats à durée déterminée est que l'agent n'est pas forcément opérationnel tout de suite. Le cas s'est produit pour le travail mis en route par Christophe Rougier que Serge Bonhomme est en train de terminer.

## **5 – Les moyens de fabrication.**

La deuxième machine à commande numérique installée sur le site de Nice vient d'arriver. Il faudra cependant préparer un programme pluriannuel d'évolution des moyens de fabrication de l'atelier mutualisé pour garantir dans le temps la qualité de sa production.

Des choix sont nécessaires : poste à soudure, claviers de programmation ou nouveaux portes outils pour les machines numériques, autres matériels

Si l'utilisation ponctuelle d'un matériel particulier est nécessaire pour répondre aux besoins d'un projet, on peut envisager des échanges de matériels dans le cadre des conventions signées avec les laboratoires mutualisés.

Il est souligné que ces choix devraient être faits dans l'esprit d'une démarche de qualité selon laquelle il vaut mieux très bien faire une chose que vouloir tout faire mais pas très bien...

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité des Programmes.

## **6 – La suite de l'aménagement des locaux de Nice.**

Le Bâtiment des Dépendances qui héberge le Service Mécanique est classé à l'inventaire des monuments historiques et à ce titre, l'Observatoire est tenu de respecter certaines contraintes quant aux constructions via le partenariat avec les architectes des Bâtiments de France. Cela implique l'achat de matériaux plus coûteux pour la réalisation des travaux.

Actuellement la partie centrale du bâtiment est terminée et abrite la salle d'usinage de l'atelier du site de Nice. Dans le cadre du projet initial, il reste à réaliser les aménagements des locaux nécessaires pour héberger les salles de montage et de contrôle ainsi que les bureaux des mécaniciens et les locaux communs.

Pour les travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs à venir, il faut prévoir 200 000 € (voir présentation de Etienne MARKET jointe).

Il faut trouver des pistes pour financer ces travaux.

Pour Nice, il est possible de faire un dossier Contrat Plan Etat Région (délais très courts pour réaliser ce dossier). Du côté du Ministère, les subventions sont ciblées. A partir de 2007, des crédits OCA pour le développement des bâtiments seront budgétisés.

Par ailleurs, pour Calern, il reste à effectuer les aménagements prévus pour améliorer les conditions de stockage et de manutention pour lesquels il faut prévoir 17 K€ de crédits.

Dans le cadre du prochain Plan Quadriennal, des opérations spécifiques peuvent être programmées pour la maintenance des bâtiments, les aménagements et les cloisonnements. Le dossier doit être constitué et chiffré avant la fin de l'année.

Il est noté que les demandes de financements devront être soutenues par la signature des laboratoires partenaires de la mutualisation.

## **7 – Personnels.**

### **7-1. Les départs à la retraite**

Le premier départ à la retraite est prévu en 2010. Deux autres départs sont programmés pour 2012 et 2014.

### **7-2. Les demandes de postes**

Il est urgent d'acquiescer un poste d'Assistant Ingénieur dès 2007. Il est possible de faire une demande de NOEMI. La régularisation des situations de Serge BONHOMME et de Gilbert PEN n'est pas encore faite au niveau du CNRS.

Le poste qui sera libéré en 2010 étant sur un statut MEN, pourra être récupéré sans problème.

Jean-Paul ROUX signale que pour l'utilisation optimale d'une machine à commandes numériques, il faut au minimum 3 mécaniciens.

Les profils de postes nécessaires pour les années à venir :

- pour Nice :
  - 1 Assistant Ingénieur/Technicien prototypiste en 2007
  - 1 Assistant Ingénieur/Technicien chaudronnier en 2008
  - 1 Technicien prototypiste en 2010
  
- pour Calern :
  - 1 Technicien prototypiste en 2011
  - 1 Technicien prototypiste en 2013

Les demandes de postes pour le Service de Mécanique seront faites par l'OCA mais devront être cosignées par les laboratoires partenaires de la mutualisation.

### 7-3. Les postes détachés

Eric TANGUY de l'Observatoire Océanologique de Villefranche devrait être détaché à l'OCA à partir du mois d'avril 2006 dans le cadre de la convention signée par les deux établissements.

Gilbert PEN est affecté au Département ARTEMIS de l'OCA.

Jean-Baptiste DABAN signale que Frédéric LIPPI, responsable de l'atelier général de physique de l'UNSA, a suivi la formation sur la machine à commandes numériques de Calern en 2005. Il précise que l'atelier général pourrait collaborer techniquement et éventuellement en personnel. A ce titre, il faudra régulariser cette collaboration, pour que l'UFR Sciences soit intégrée dans les laboratoires mutualisés.

Gérard LELIEVRE estime qu'il manque une vision de la façon dont va tourner le Service Mécanique Mutualisé dans 2 ans à venir (objectifs du projet : en personnel – en organisation).

Le projet est en route, mais il faut :

- lister les projets prévisibles selon les laboratoires,
- envisager d'augmenter l'atelier en personnels (pas forcément en moyens),
- se donner des objectifs notamment pour élargir la mutualisation.

## 8 – Questions diverses.

Aucune question n'est ajoutée à l'ordre du jour.

## 9 – Conclusion.

Gérard LELIEVRE constate que l'opération de création d'un Service de Mécanique Mutualisé à l'OCA, traitée en plusieurs phases, arrive à son terme. Cette expérience va servir d'exemple pour la valorisation des laboratoires partenaires sur le plan national, suscitera une réaction au niveau européen. L'implication de laboratoires d'origines différentes entraîne de nouvelles étapes dans le cadre de la nouvelle organisation du CNRS.

Les réseaux et les mutualisations sont désormais préconisés par le CNRS qui souhaite développer de nouvelles missions interdisciplinaires dans les laboratoires. La mutualisation est bien perçue par les hautes instances.

L'exemple de l'OCA est donc très important.

Daniel Bonneau remercie tous les membres du Comité des Programmes ainsi que tous les agents du Service de Mécanique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

La date et le lieu de la prochaine réunion (fin de l'été) seront fixés ultérieurement.

Pièces jointes :

- Présentation de Alain Roussel – Responsable du Service Mécanique Mutualisé (S2M)
- Présentation de Etienne MARKT – Directeur du Patrimoine Immobilier